



Services à la personne Rhône-Alpes Auvergne

FICHE MÉTIER AUXILIAIRE DE VIE

Description générale de l'emploi repère :

L'emploi d'assistant(e) de vie consiste à intervenir au domicile d'un particulier afin d'accompagner une personne en perte d'autonomie.

L'emploi consiste notamment à accompagner une personne dans son environnement pour l'aider et la stimuler dans la réalisation des actes quotidiens et maintenir son autonomie dans le cadre d'un projet de vie transmis par l'entreprise.

L'emploi consiste selon les consignes, à accompagner une personne plus ou moins autonome à réaliser des actes d'hygiène sur elle-même ou à assister une tierce personne (infirmier(e) ou autre) à la réalisation de ces actes d'hygiène à la place de la personne.

L'emploi consiste également à effectuer les courses pour le compte de la personne et préparer des préparations culinaires simples ou spécifiques selon le régime alimentaire suivi par la personne et l'accompagner dans la prise de son repas. L'emploi consiste également à maintenir propres les espaces de vie de la personne.

Responsabilité hiérarchique ou encadrement

L'emploi d'assistant(e) de vie ne comporte aucune responsabilité hiérarchique.

Activités principales de l'emploi- repère

Accompagner la réalisation des actes d'hygiène de vie d'une personne en perte d'autonomie.

Concevoir des repas spécifiques.

Accompagner une personne dans la prise de son repas.

Accompagner une personne dans ses sorties en toute sécurité.

Accompagner une personne dans la réalisation des tâches quotidiennes.

Accompagner une personne dans la réalisation des tâches quotidiennes

Entretenir les espaces

Effectuer les courses

Effectuer des tâches administratives simples

Préparer des repas simples

Fonctions

Aide aux activités quotidiennes :

Ménage repassage, repas, courses, démarches administratives simples

Aide à la vie quotidienne :

- Aide à la toilette et aux changes, à l'habillage et au déshabillage.
- Aide aux déplacements et à la mobilisation, notamment lors du lever et du coucher.
- Maintien du confort et de l'hygiène

Savoir être

- Etre discrète et respectueuse des personnes confiées, patiente, souriante, disponible, dynamique et serviable
- Avoir la capacité physique d'exercer les tâches demandées
- Avoir une écoute active et passive
- S'exprimer clairement et simplement
- S'organiser dans l'espace et dans le temps
- Aimer travailler à domicile, être autonome et responsable
- Gérer plusieurs situations en même temps
- Prendre des initiatives
- Avoir une attitude attentive à la personne
- Avoir le goût du travail bien fait
- Expérience exigée
- Permis et véhicule indispensable
- Formation de niveau V

Engagements

- Respect de la déontologie et des procédures notifiées par Aide & A
- Respect du règlement intérieur de la société
- Respect de l'intervention selon l'évaluation de besoins, les consignes données par l'utilisateur ou la direction

Conditions particulières d'exercice de l'emploi-repère- environnement- Contexte

L'emploi s'exerce au domicile d'un particulier ou en tout autre lieu choisi par le bénéficiaire de la prestation

Profil d'accès à l'emploi-repère (connaissance- formation)

L'emploi d'assistant(e) de vie à domicile est accessible à partir d'une certification de niveau V.